

TERMES DE RÉFÉRENCE – ÉVALUATION EXTERNE

« Déploiement de nouveaux outils pédagogiques et numériques pour les collégiens défavorisés de zones rurales à Madagascar »

Projet mis en œuvre par l'Association PROMES
En collaboration avec l'Institut Européen de Coopération et de Développement
(IECD) et Bibliothèques Sans Frontières (BSF)
Financé par l'Agence Française de Développement (AFD)

Institut Européen de Coopération et de Développement
Adresse : 2-4 rue Chaintron, 92120 Montrouge, France
Contact : Bastien SIODLAK, chargé de projet CERES
bastien.siodlak@iecd.org

Note de synthèse – TDR

Projet de terrain – Fianarantsoa, Madagascar

Titre du projet – Déploiement de nouveaux outils pédagogiques et numériques pour les collégiens défavorisés de zones rurales à Madagascar

Contexte – Sur le plan éducatif, Madagascar est le cinquième pays au monde avec le plus grand nombre d'enfants non scolarisés. Si le taux d'alphabétisation est en amélioration, seulement 35% des jeunes poursuivent leurs études jusqu'à la fin du cycle primaire. Cette tendance à la déscolarisation précoce tend à s'aggraver dans les milieux ruraux où moins d'1% des jeunes d'une classe d'âge atteignent le baccalauréat. De plus, le décrochage scolaire est notamment dû à la forte participation financière demandée aux familles, qui doivent supporter en moyenne 40% des coûts récurrents du système éducatif. Le secteur de l'éducation souffre d'un important manque de moyens matériels et de ressources humaines compétentes.

L'association malgache PROMES, appuyée par l'IECD, met en œuvre des programmes éducatifs pour les jeunes vulnérables, afin de leur permettre de poursuivre leur scolarité et de s'insérer professionnellement. BSF déploie des activités, ressources et contenus éducatifs numériques pour des jeunes en situation de vulnérabilité.

Depuis janvier 2021, l'IECD et BSF sont en partenariat dans le cadre d'un projet monté en consortium et ayant pour objectif d'améliorer la qualité de l'éducation des collégiens accompagnés par le projet CERES, ainsi que le renforcement de l'ONG locale PROMES.

- **Objectif principal de l'évaluation** – Rendre compte des activités mises en œuvre et apprécier les résultats du projet *Déploiement de nouveaux outils pédagogiques et numériques pour les collégiens défavorisés de zones rurales à Madagascar*.

Date de publication : 5 au 19 juin

Date limite de soumission : 19 juin 2024 à 23h59

Période de réalisation : De fin juin à septembre 2024 – période exacte à définir avec le consultant sélectionné, en prenant en compte la période de fermeture estivale des acteurs concernés par l'évaluation.

Procédure de soumission

- Offre technique et financière

Contact pour renseignement

- Bastien Siodlak

Sommaire

1. Contexte de l'évaluation	4
1.1. L'association PROMES et le projet CERES	4
1.2. L'association Bibliothèques Sans Frontières (BSF)	5
1.3. L'Institut Européen de Coopération et de Développement (IECD)	6
1.4. Le projet de déploiement de nouveaux outils pédagogiques et numériques pour les collégiens défavorisés de zones rurales à Madagascar.....	7
2. Présentation de l'évaluation	8
2.1. Objectifs de l'évaluation	8
2.2. Objectifs spécifiques et critères de l'évaluation.....	9
2.3. Questions évaluatives	9
3. Méthode d'évaluation	12
3.1. Cadre d'évaluation et déploiement de l'évaluateur.....	12
3.2. Étude préalable	12
3.3. Enquête de terrain.....	13
3.4. Entretiens complémentaires	13
3.5. Documents de référence et acteurs impliqués	13
3.6. Livrables	14
4. Proposition technique et financière	14
4.1. Proposition technique	14
4.2. Proposition financière.....	15
5. Traitement des applications	15
5.1. Critères d'évaluation des applications.....	15
5.2. Envoi des offres	16
5.3. Notifications des résultats.....	16

1. Contexte de l'évaluation

Dans le cadre de la finalisation de la première phase du projet « Déploiement de nouveaux outils pédagogiques et numériques pour les collégiens défavorisés de zones rurales à Madagascar » l'Institut Européen de Coopération et de Développement (IECD) souhaite sélectionner un prestataire pour une évaluation externe. Cette étude visera à rendre compte des activités mises en œuvre et à apprécier les résultats du projet en prenant en compte les sujets transverses. La réalisation de cette évaluation externe est précisée dans la convention conclue entre l'AFD et l'IECD. Le présent document décrit les termes de référence de cette évaluation externe diffusés par appel d'offres et soumis à validation auprès de l'AFD via un Avis de Non-Objection (ANO).

1.1. L'association PROMES et le projet CERES

Depuis 2006, l'association locale PROMES, appuyée par l'IECD, met en œuvre le projet « Centres de Renforcement Educatif et Scolaire » (CERES) dans les zones rurales de la région Haute-Matsiatra à Madagascar. Cette région est marquée par un taux élevé de pauvreté et d'importantes disparités d'accès à l'éducation. En zone rurale, moins d'un collégien sur 100 atteint le baccalauréat. Depuis ses débuts, le projet a développé dans ses 5 centres et au sein de son collège à Fianarantsoa une offre éducative adaptée aux jeunes. L'objectif est de les soutenir dans la poursuite de leur scolarité et de pallier les nombreuses difficultés auxquelles ils font face. De plus, une formation initiale a été conçue pour la formation au métier de professeur de collège (Formation Initiale des Professeurs – FIP). Elle consiste en un cycle de deux ans pour 80 bacheliers.

Deux parcours sont proposés aux jeunes au sein du projet CERES : le parcours réussite et le parcours excellence.

- **215 jeunes** sont accompagnés chaque année au sein du **Parcours Réussite** ; ce parcours se déroule sur un cycle de 3 ans de la 5^{ème} à la 3^{ème} en centre avec un accompagnement complet du jeune autour des compétences de vie comme le développement personnel, du renforcement des compétences scolaires et la construction d'un projet de vie. L'objectif est de faciliter l'accès aux jeunes à une éducation de qualité et de leur donner un accompagnement de proximité.
- **250 jeunes** accompagnés chaque année au sein du **Parcours Excellence** ; ce parcours se déroule sur un cycle de 7 ans de la 3^{ème} à la troisième année de licence. Les jeunes continuent à travailler leurs compétences de vie et d'être dans un environnement adapté (centres ou foyers au sein desquels les jeunes sont hébergés). L'objectif est de donner accès aux jeunes aux études supérieures et de faciliter leur insertion professionnelle.

Plus spécifiquement :

- Il s'agit de **40 jeunes** accompagnés chaque année au sein du collège du campus CERES (**3^{ème} Fitaratra ou 3^{ème} étoile**) ; les jeunes issus du parcours

Réussite, motivés par les études supérieures et ayant été sélectionnés en classe de 4^{ème} rejoignent le collège du campus CERES à Fianarantsoa. L'objectif est qu'ils soient préparés à rejoindre l'enseignement secondaire puis supérieur en ville.

- Ainsi que **210 jeunes** répartis entre les classes de seconde et troisième année de licence. Ces jeunes ne sont pas concernés par le présent projet.

La raison d'être du projet est de favoriser la responsabilisation et l'autonomisation des jeunes en situation de précarité, en luttant contre le décrochage scolaire avec un accompagnement éducatif de qualité et l'accès à des ressources pédagogiques et numériques adaptées.

1.2. L'association Bibliothèques Sans Frontières (BSF)

L'association BSF renforce depuis 2007 le pouvoir d'agir des populations vulnérables en facilitant l'accès à l'éducation, à la culture et à l'information. Les médiathèques mises à disposition par l'organisme sont à la fois des lieux de développement personnel, des espaces de création et d'émancipation. Ils donnent aux jeunes des ressources pour comprendre et mieux appréhender le monde vers lequel ils se dirigent avec l'éducation.

Au-delà de son déploiement à Madagascar, Bibliothèque Sans Frontières représente depuis sa création :

- Un périmètre d'action de plus de **30 pays** ;
- Plus de **1,5 million** de personnes soutenues par leurs actions dans des contextes variés. BSF déploie des outils et des contenus qui permettent aux populations vulnérables de s'instruire, de se divertir, de créer du lien et de construire leur avenir ;
- **Urgence de Lire**, un appel international émis en 2012 soutenu par plus d'une centaine d'intellectuels, dont huit prix Nobel, avec une seule ambition : faire évoluer l'action humanitaire et inscrire comme priorité de l'aide d'urgence la dimension intellectuelle de l'être humain en danger ;
- **56 000 ressources** en **26 langues** de mis à disposition pour garantir une intervention dans une grande diversité de contextes ;
- Une position militante pour positionner les bibliothèques dans le débat public comme des lieux essentiels avec notamment la campagne « **Ouvrons + les bibliothèques** » qui a abouti à des actions concrètes du gouvernement et des collectivités ;
- Et la formations de plus de **10 000 bibliothécaires, professeurs et animateurs** à la médiation éducative et culturelle. Faire des personnes qui mettent en œuvre l'action BSF sur place des acteurs du changement en capacité d'avoir un impact sur leur communauté.

1.3. L'Institut Européen de Coopération et de Développement (IECD)

Fondé en 1988, l'Institut Européen de Coopération et de Développement, organisme de solidarité internationale reconnue d'utilité publique en 2010, s'engage en faveur du progrès humain, économique et social dans ses pays d'intervention. L'organisme souhaite donner accès aux jeunes et individus en situation de précarité à des emplois décentes et durables, et à un environnement éducatif de qualité. Pour cela, l'ambition de l'IECD est d'équiper les jeunes, les adultes et les professionnels des connaissances et compétences nécessaires pour devenir des contributeurs actifs et responsables dans leur communauté, envisageant ainsi un futur prometteur et participant à l'établissement d'une société plus équitable et juste. En collaboration étroite avec des partenaires sur le terrain, l'IECD déploie des initiatives axées sur l'éducation, la formation professionnelle et l'entrepreneuriat.

L'IECD représente en 2022 :

- 24,2 millions d'euros de chiffre d'activité ;
- 52% des ressources en provenance de subventions et 48% de partenaires privés ;
- **73 projets répartis sur 18 pays d'intervention** (Afrique subsaharienne et Madagascar, Bassin méditerranéen, Asie du Sud-Est, France) ;
- **150 partenaires locaux** de mise en œuvre ;
- **3 réseaux** régionaux et thématiques
 - MedNC (Méditerranée Nouvelle Chance) : 343 centres d'insertion, 52 000 jeunes accompagnés
 - Asset-H&C (Association of Southeast Asian Social Entreprises for Training in Hospitality & Catering): 12 écoles partenaires, 1 400 étudiants
 - RED (Réseau Entreprises Développement) : 5 structures partenaires, 1 900 entrepreneurs accompagnés
- **28 000 personnes** soutenues directement
 - 21 100 jeunes et 1 100 adultes formateurs
 - 4 000 entrepreneurs
 - 1 800 jeunes
- 323 collaborateurs IECD, dont 276 sur le terrain et 380 collaborateurs employés par des partenaires locaux.

Dans l'ensemble de ses pays d'intervention, l'IECD mène une action coordonnée avec ses partenaires locaux avec comme fil conducteur l'efficacité de l'appui aux personnes soutenues. Des acteurs locaux du développement, des partenariats associatifs, des écoles et centres de formation et des partenaires réseaux sont associés à l'ensemble des activités menées sur le terrain.

1.4. Le projet de déploiement de nouveaux outils pédagogiques et numériques pour les collégiens défavorisés de zones rurales à Madagascar

Le manque d'accès à la culture et à des ressources documentaires numériques est un véritable frein dans la poursuite de la scolarité des jeunes. C'est avec l'appui de BSF que le projet CERES à aujourd'hui une nouvelle dimension dans son action pour soutenir les jeunes. Ce projet s'inscrit dans une volonté d'amélioration du système éducatif malgache portée par l'IECD, l'association PROMES et le projet CERES. Il vient en **soutien aux différents leviers d'action existants avec la mise à disposition de ressources et de contenus éducatifs et pédagogiques dans les centres et collèges partenaires**. Ce partenariat développé avec BSF depuis 2021 a notamment permis la mise à disposition de centaines de ressources pédagogiques et numériques. C'est à travers des actions concrètes, des ressources innovantes et adaptées au terrain et à l'enseignement en zone rurale que le projet a été déployé.

Il a été mis à disposition :

- **Ideas Box** au sein du campus CERES à Fianarantsoa : une médiathèque en kit, déployable sur 100 m² en moins de 20 minutes, contenant à la fois des ressources documentaires papiers et électroniques, un serveur internet « Ideas Cube » accompagné d'ordinateurs et de tablettes, de jeux de société, d'un vidéoprojecteur, etc. Ces ressources permettent de mettre en œuvre des activités éducatives, pédagogiques, scolaires, des formations de formateurs, mais aussi des activités de développement humain comme des ateliers théâtre ou des jeux. L'Ideas Box est constituée de 4 modules, le module orange (bibliothèque physique), le module bleu (cinéma), le module jaune (administration, consultation sur ordinateurs) et le module vert (jeux de société, loisirs créatifs, espace de stockage pour le matériel numérique).
- **5 kit Ideas Cube** au sein des 5 centres du projet CERES : adaptées au contexte des zones rurales isolées sans Internet, chaque kit est constitué d'un serveur, d'un vidéoprojecteur, de tablettes et d'un ordinateur.

L'expérience de longue date de l'IECD dans la zone et dans le domaine de l'éducation a facilité la bonne appropriation et utilisation des ressources BSF par les équipes comme par les personnes soutenues par le projet.

La première phase du projet a débuté en au premier semestre 2021 et se finalisera au 30/06/2024.

- Première tranche : 01/01/2021 – 30/12/2022¹
- Deuxième tranche : 01/01/2023 – 30/06/2024

Le budget global du projet est de 1 670 000 €, dont 800 000 € de subvention provenant de l'AFD.

¹ Le projet BSF a débuté avec une rétroactivité exceptionnelle au 01/07/2021

Plus spécifiquement, le projet ciblait :

- **1200 collégiens**, dont 50% de filles, inscrits dans les 11 collèges partenaires du projet CERES.
- **400 collégiens** de la 5ème à la 3ème, dont 50% de filles, issus des 11 collèges partenaires et pris en charge dans les 5 centres du parcours Réussite du projet CERES.
- **400 parents d'élèves**, qui ont été sensibilisés à différentes thématiques en lien avec l'éducation des jeunes : importance de la scolarisation, hygiène, santé, sexualité des adolescents, psychologie de l'enfant, etc.
- **35 jeunes futurs enseignants**, suivant la Formation Initiale des Professeurs (FIP) du CERES.
- **150 professeurs** et chargés de cours des collèges partenaires bénéficiant de nouvelles ressources pour préparer leurs cours et se former.
- **Membres du personnel CERES** : professeurs du collège Fitaratra, éducateurs, équipes supports et de direction.

Le projet contribue à plusieurs objectifs attendus du dispositif CERES :

- **90% des jeunes** ont développé des compétences d'autonomie et une capacité de résilience leur permettant de se projeter positivement dans l'avenir.
- **80% des collégiens** défavorisés accompagnés par le dispositif réussissent l'examen du BEPC.
- **5 centres de ressources** sont créés en zone rurale.
- **75% des professeurs** des collèges partenaires utilisent de nouvelles ressources documentaires et pédagogiques dans le cadre de leurs cours.

Il conviendra de prendre en compte le fait qu'au cours de l'année 2021 et 2022, les activités ont été fortement affectées par la crise sanitaire Covid.

2. Présentation de l'évaluation

2.1. Objectifs de l'évaluation

Les objectifs globaux de l'évaluation du projet sont les suivants :

- Apprécier les résultats du projet et le renforcement des compétences de l'OSC malgache PROMES ;
- Identifier les forces et les faiblesses du projet ;
- Apprécier la stratégie adoptée pour choisir le projet intégré au regard des besoins et des opportunités observées ;
- Apprécier la pertinence et les effets des ressources et actions BSF pour renforcer le projet CERES ;
- Faire émerger des pistes d'amélioration ;
- Préparer la candidature de l'IECD à une deuxième phase de projet auprès de l'AFD. Somme toute, il convient de noter que l'évaluation du projet ainsi que

ses recommandations seront des éléments particulièrement appréciés par les parties prenantes (principalement équipes opérationnelles de CERES, directions de l'IECD, partenaire financier AFD) dans les exercices de cadrage, d'identification des forces et faiblesses du projet et de construction de la seconde phase du projet.

2.2. Objectifs spécifiques et critères de l'évaluation

Les objectifs spécifiques de l'évaluation externe sont les suivants :

- **Objectif spécifique 1** : évaluer la qualité, la pertinence et l'efficacité des activités mises en œuvre pour atteindre les objectifs suivants :
 - Objectif spécifique 1.1 : **améliorer l'accès à l'éducation et à la culture** des collégiens défavorisés en zone rurale ;
 - Objectif spécifique 1.2 : **améliorer la qualité de l'éducation** des collégiens défavorisés en zone rurale ;
 - Objectif spécifique 1.3 : **renforcer et professionnaliser les pratiques pédagogiques et éducatives de la communauté enseignante des collèges ruraux** enclavés accompagnée par le projet.

- **Objectif spécifique 2** : évaluer la qualité, la pertinence et l'efficacité des actions de renforcement des compétences de PROMES, notamment sur les axes suivants.
 - Objectif spécifique 2.1 : **suivi-évaluation** et **capitalisation** ;
 - Objectif spécifique 2.2 : **levée de fonds** ;
 - Objectif spécifique 2.3 : élaboration des **contenus** et **ressources** (pédagogique, éducatif...).

2.3. Questions évaluatives

Périmètre de l'évaluation externe	
Objectif spécifique de l'évaluation externe	Questions évaluatives indicatives et non-exhaustives
Objectif spécifique 1 -- Évaluer la qualité, la pertinence et l'efficacité des activités mises en œuvre dans le cadre du projet évalué	<ul style="list-style-type: none"> ▪ La partenariat entre l'IECD et BSF pour l'atteinte des objectifs fixés par le projet est-il pertinent ? ▪ Le projet est-il viable en zone rurale ? A-t-il un réel impact sur la viabilité du projet global ? ▪ Les personnes soutenues ont-elles suffisamment été intégrées dans le processus de construction du projet (outils choisis, contenus sélectionnés, etc.) ? ▪ La méthode d'intervention choisie a-t-elle été la plus appropriée et efficace pour répondre aux besoins spécifiques du projet global ? Dans quelle mesure le projet a-t-il été aligné avec le projet global, ses activités et ses objectifs ?
Objectif spécifique 1.1 -- Améliorer l'accès à l'éducation et à la culture des	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Est-ce que le projet a permis d'améliorer l'accès à l'éducation et à la culture des collégiens défavorisés de zone rurale ?

<p>collégiens défavorisés en zone rurale</p> <p>Objectif spécifique 1.2 -- Améliorer la qualité de l'éducation des collégiens défavorisés en zone rurale</p> <p>Objectif spécifique 1.3 -- Renforcer et professionnaliser les pratiques pédagogiques et éducatives de la communauté enseignante des collèges ruraux enclavés accompagnée par le projet</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les actions et outils déployés par le projet ont-ils été pertinents dans la réponse aux besoins locaux d'accès à l'éducation et à la culture ? ▪ Les outils ont-ils été suffisamment accessibles ? Les actions suffisamment nombreuses ? ▪ Est-ce que le projet a été adapté aux infrastructures et ressources disponibles dans les zones rurales ? A-t-il capacité à être mis en place dans différents lieux et contextes ? <p>▪ Quel a été l'impact du projet dans l'amélioration de l'accompagnement éducatif et pédagogiques des jeunes ?</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Les jeunes collégiens ont-ils réussi à s'appropriier le projet ? Comment le projet a-t-il permis d'améliorer leur apprentissage ? <p>▪ L'intégration de ces nouveautés au projet global dans les centres a-t-il influencé les pratiques éducatives des éducateurs ?</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Les éducateurs réussissent-ils à renforcer et professionnaliser leurs pratiques avec la venue du projet ? Ont-ils acquis une plus grande autonomie ? ▪ Quelles pratiques ont été améliorées par le projet ? Les contenus d'ingénierie pédagogique sont-ils pertinents face aux besoins des éducateurs en centre ? Y répondent-ils ? ▪ Quels sont les retours d'expérience des éducateurs sur la pertinence et l'efficacité du projet (prise en main, amélioration de leur accompagnement, etc.) ? Qu'en est-il de leur satisfaction professionnelle ? ▪ Les éducateurs ont-ils à leur disposition suffisamment de temps, de ressources et d'accompagnement pour que le projet ait un impact ? Sont-ils suffisamment sensibilisés à l'intérêt d'intégrer ces outils dans leurs pratiques ? <p>▪ L'écosystème éducatif a-t-il été renforcé ? L'intégration de ces nouveautés au projet global dans les collèges partenaires a-t-il influencé les pratiques pédagogiques des enseignants ?</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Les enseignants réussissent-ils à renforcer et professionnaliser leurs pratiques avec la venue du projet ? Ont-ils acquis une plus grande autonomie ? ▪ Quelles pratiques ont été améliorées par le projet ? Les contenus d'ingénierie pédagogique sont-ils pertinents face aux besoins de la communauté enseignante ? Y répondent-ils ? ▪ Quels sont les retours d'expérience des enseignants sur la pertinence et l'efficacité du projet (prise en main, amélioration de leur enseignement, etc.) ? Qu'en est-il de leur satisfaction professionnelle ? ▪ Les enseignants ont-ils à leur disposition suffisamment de temps, de ressources et d'accompagnement pour que le projet ait un impact ? Sont-ils suffisamment sensibilisés à l'intérêt d'intégrer ces outils dans leurs pratiques ?
<p>Objectif spécifique 2 -- Evaluer la qualité, la pertinence, l'efficacité et l'impact du sujet transverse</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Le choix des axes d'intervention à renforcer auprès du partenaire de mise en œuvre du projet (PROMES) était-il pertinent face aux besoins ? Comment les besoins en renforcement ont-ils été identifiés et évalués dans les différents contexte (capitalisation, levée de fonds, élaboration de contenus et ressources) ?

<p>de renforcement des compétences de PROMES dans le cadre du projet</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ La première phase du projet a-t-elle permis à PROMES de voir ses capacités renforcées ? En quoi les différents axes ont-ils concrètement été renforcés ? PROMES a-t-elle acquis une plus grande autonomie dans la mise en œuvre de ces axes d'intervention à renforcer ? Peut-on dire que PROMES est montée en compétences sur les axes d'intervention ciblés par le projet ? ▪ Comment évolue l'accompagnement de PROMES par l'IECD face à une éventuelle montée en compétence de ce dernier ? ▪ Comment PROMES perçoit-elle l'utilité et la valeur ajoutée des activités de renforcement ? Quels sont les défis rencontrés dans la réalisation de ces objectifs ? Quelles sont les stratégies mises en place pour les surmonter ? ▪ L'évaluation des compétences de PROMES permet-elle d'imaginer une autonomie de celle-ci dans les trois ans à venir ? <p>▪ Les autorités publiques ont-elles été sensibilisées aux activités liées au projet ? (DIDEC, DREN, CRINFP, MEN, etc.)</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Dans quelle mesure les autorités publiques sont-elles impliquées dans la planification et la mise en œuvre des activités du projet ? Quel type d'engagement formel existe-t-il ? ▪ Existe-t-il des mécanismes d'évaluation pour mesurer la sensibilisation des autorités publiques aux activités du projet ? ▪ Les autorités publiques ont-elles alloué des ressources (humaines, financières, matérielles) spécifiques pour soutenir les activités du projet ? Quels types de soutien logistique ou institutionnel les autorités publiques offrent-elles pour faciliter les activités du projet ? ▪ Quel est l'impact de la sensibilisation des autorités publiques sur le succès global des activités du projet ? ▪ Quelles sont les actions entreprises pour assurer la visibilité des activités du projet auprès des autorités publiques ?
<p>Objectif spécifique 2.1 -- Suivi-évaluation et capitalisation</p> <p>Objectif spécifique 2.2 -- Levée de fonds</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ L'association PROMES a-t-elle été suffisamment sensibilisée à la capitalisation ? ▪ En quoi les compétences de PROMES ont-elles été renforcées dans le cadre des activités de capitalisation ? ▪ L'association PROMES favorise-t-elle la diffusion de bonnes pratiques ? PROMES valorise-t-elle ses savoir-faire auprès d'autres acteurs de l'éducation / insertion ? <ul style="list-style-type: none"> ▪ En quoi les compétences de PROMES ont-elles été renforcées en matière de levée de fonds propres ? (Formation de personnes ressources ? etc.) ▪ Dans le cadre du renforcement de ses compétences en matière de levée de fonds propres, l'association PROMES est-elle en capacité de travailler simultanément avec plusieurs partenaires financiers ? ▪ À la suite du renforcement de ses activités de levée de fonds propres, PROMES a-t-elle améliorée ses démarches de prospections et de mobilisations des partenaires financiers ? Et concernant sa gestion de la redevabilité envers ces organisations ?

<p>Objectif spécifique 2.3</p> <p>--</p> <p>Elaboration des contenus et ressources (pédagogique, éducatif...)</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ En quoi les compétences de PROMES ont-elles été renforcées dans le cadre de l'élaboration des contenus et outils pédagogiques ? ▪ Est-ce que les outils pédagogiques développés ont participé à l'amélioration des contenus de formation et d'accompagnement déployés auprès des jeunes et des acteurs de l'éducation accompagnés par CERES ? ▪ Les éducateurs et formateurs disposent-ils suffisamment d'outils ? Ces outils sont-ils à jour ? ▪ Les personnes soutenues directement et indirectement sont-elles satisfaites de leur formateur et des outils de formation ?
--	---

3. Méthode d'évaluation

3.1. Cadre d'évaluation et déploiement de l'évaluateur

L'évaluation externe de la première phase du projet *Déploiement de nouveaux outils pédagogiques et numériques pour les collégiens défavorisés de zones rurales à Madagascar* couvrira l'ensemble des activités menées depuis mai 2021. L'évaluation se concentrera sur la ville de Fianarantsoa et ses environs. Fianarantsoa est la capitale régionale de la Haute-Matsiatra, où est implanté le campus CERES et la classe de 3^{ème} Fitaratra. Les communes rurales, où sont mis en œuvre les « centres de la réussite » et dans lesquelles l'évaluateur devra se rendre, seront à déterminer avec l'IECD au début de l'étude parmi les choix suivants : Alakmisy-Itenina, située à 40 km au sud de Fianarantsoa ; Isorana, située à 35 km au nord-ouest de Fianarantsoa ; Alakmisy-Ambohimananana, située à 30 km au nord-est de Fianarantsoa ; Nasandratrony, située à une vingtaine de kilomètres au nord-ouest de Fianarantsoa, et Andranovorivato, située à 30 kilomètres au sud de Fianarantsoa le long de la RN7.

En dehors, l'évaluateur sera libre de se rendre dans d'autres communes couvertes par le périmètre du projet, d'y mener des évaluations à distance ou encore de s'appuyer sur des partenaires ou relais locaux. Ainsi, il aura toute latitude pour organiser leur déploiement sur le terrain en lien avec leurs expériences, leurs savoir-faire, leurs réseaux et leurs connaissances des contextes.

3.2. Étude préalable

Dans un premier temps, l'évaluateur prendra connaissance et analysera le projet et les sujets évalués à partir des documents cités en **Documents de référence pour l'évaluation** des présents termes de référence. Ces documents seront remis par voie électronique, à l'évaluateur sélectionné, le plus en amont possible du début du cycle de l'évaluation. Des entretiens auprès des acteurs impliqués dans le processus d'évaluation, en lien avec les besoins de l'évaluateur, seront également envisageables et recommandés.

3.3. Enquête de terrain

Afin de compléter la phase d'étude préalable, l'évaluateur se rendra à Fianarantsoa et dans un minimum de trois communes rurales d'intervention du projet ci-dessus citées. Cette phase d'enquête permettra d'observer l'appropriation des outils BSF par utilisateurs concernés par le projet, le fonctionnement de l'équipe projet CERES, ainsi que la mise en œuvre des activités auprès des personnes soutenues. Cette phase d'enquête de terrain permettra également à l'évaluateur de rencontrer, d'échanger et de s'entretenir avec les partenaires locaux (collèges partenaires, etc.), avec l'accord de ces derniers. Il aura toute latitude pour questionner sur cette collaboration et observer cette relation et ses activités.

3.4. Entretiens complémentaires

Si jugés pertinents, l'évaluateur sera invité à mener des entretiens complémentaires auprès des collaborateurs du siège et du terrain (incluant les équipes locales comme les partenaires) afin de compléter ses observations et ses analyses.

3.5. Documents de référence et acteurs impliqués

3.5.1. Documents de référence pour l'évaluation

Pour amorcer et renforcer l'étude préalable de l'évaluateur, l'IECD mettra à sa disposition les documents suivants (liste non-exhaustive) :

- La note d'initiative OSC NIONG 2020 ;
- Les conventions de partenariats entre l'IECD et l'AFD et entre l'IECD et BSF ;
- Le rapport annuel de 2023 de l'IECD ;
- Les productions du programme Éducation, projets et sujets transverses (études, vidéos, rapports d'événements, diagnostics partenaire, plateforme d'apprentissage numérique, référentiels de formation, documents de capitalisation, etc.) ;
- Les récentes enquêtes d'insertion menées auprès des personnes soutenues ;
- L'organigramme détaillé de l'équipe de CERES et de l'IECD Madagascar et siège.

3.5.2. Acteurs impliqués dans le processus d'évaluation

Pour mener la phase d'évaluation sur le terrain, l'évaluateur sera vivement encouragé à rencontrer et à s'entretenir avec les acteurs suivants (liste non-exhaustive) :

- Les personnes soutenues directement par les activités menées de PROMES ;
- L'équipe pédagogique et éducative du projet CERES, impliqués dans le projet évalué ;
- Les partenaires locaux (collèges, etc.) ;
- Le personnel IECD sur le terrain, impliqués dans le projet évalué (chargée M&E, directeur des opérations, directeur PROMES) ;
- La coordinatrice du programme Éducation de l'IECD, au siège ;
- L'experte employabilité de l'IECD au siège ;
- Les équipes de BSF mobilisées sur le projet évalué ;

- Les contrôleurs de gestion mobilisés sur le périmètre Éducation de l'IECD, sur le terrain et au siège.

À sa convenance, l'évaluateur aura toute latitude pour mener des observations, des entretiens directifs, semi-directifs et/ou des focus group.

3.6. Livrables

Des premières **restitutions orales** seront attendues à la fin de l'enquête de terrain auprès de l'équipe de l'IECD. Un **rapport final provisoire** sera produit à l'issue des travaux du consultant, après la fin de la mission de terrain et des entretiens complémentaires. L'IECD formulera **ses remarques et observations** à l'évaluateur dans les deux semaines suivant la réception du rapport provisoire. Une **restitution orale globale** sera organisée entre l'évaluateur et l'IECD. Cette restitution orale intégrera les remarques et observations précédemment envoyées à l'évaluateur.

Le **rapport définitif**, intégrant ces observations, devra être disponible dans les deux semaines suivant la réception des commentaires. Si ces observations expriment des différences d'appréciation non partagées entre l'évaluateur et son équipe, elles pourront être annexées au rapport définitif et commentées par ces derniers. En fonction des disponibilités de l'ensemble des parties prenantes, une **restitution orale** du rapport d'évaluation sera proposée à l'AFD et à BSF à Paris dans un délai qui reste à définir. Enfin, l'évaluateur fournira une **synthèse du rapport définitif** incluant les conclusions principales de l'étude.

4. Proposition technique et financière

Les candidats devront soumettre à l'IECD une proposition technique et financière pour cette évaluation. L'intégralité de cette proposition devra être rédigée en **langue française** et ne devra pas excéder **15 pages**, hors annexes et CV.

Ces propositions seront transmises à l'IECD en format PDF selon les modalités indiquées au point **Envoi des offres** des présents termes de référence.

4.1. Proposition technique

Les candidats sont invités à joindre au sein de leur proposition technique les éléments suivants :

- La méthodologie proposée pour la conduite de l'évaluation ;
- La composition de l'équipe d'évaluateurs, comprenant :
 - Le CV des évaluateurs, précisant l'expérience de consultant (3 pages maximum) ;
 - La répartition des responsabilités ;
 - Les références des évaluateurs.

- Un calendrier prévisionnel détaillé de l'évaluation, qui devra respecter les périodes indicatives suivantes :

Phases et livrables	Périodes indicatives
1. Phase préparatoire	
Date limite de réception des offres	19 juin 2024
Sélection de l'évaluateur	25 juin 2024
2. Phase d'évaluation	
Étude préalable	Juillet
Étude de terrain	Juillet
Entretiens complémentaires	Juillet / Aout
3. Phase d'analyse et de rapportage	
Restitutions orales	Juillet / Aout
Rapport provisoire	Semaine du 2 septembre
Restitution orale auprès de l'IECD	Semaine du 9 septembre
Rapport final	Semaine du 16 septembre
Restitution orale auprès de l'AFD et de BSF	À déterminer

- La Déclaration d'intégrité, d'éligibilité et d'engagement environnemental et social complétée et signée par la personne habilitée, disponible en Annexe 1 : Déclaration d'intégrité d'éligibilité et d'engagement environnemental et social.

4.2. Proposition financière

Aussi, les offres devront également inclure une proposition financière chiffrée en euros, sous forme de devis. Celle-ci devra indiquer :

- Les montants globaux et unitaires en hors taxes (HT) et toutes taxes (TTC) ;
- Une estimation des charges en hommes/jours ;
- Les modes de calcul des différentes lignes budgétaires ;
- Les modalités de paiement (échancier).

Le budget prévu pour cette évaluation est de 20 000 €.

5. Traitement des applications

5.1. Critères d'évaluation des applications

Un comité d'évaluation, composé de trois membres de l'IECD analysera les offres et sera chargé de sélectionner le prestataire. Le comité procédera à cette sélection sur la base de la qualité et le coût des offres recueillies.

Les offres seront évaluées selon les critères suivants :

- Au sein de la proposition technique (70% de la note finale) :

- La compréhension des présents termes de référence, du périmètre et des enjeux associés à l'évaluation (10%) ;
 - L'approche et la méthodologie proposée (15%) ;
 - Le calendrier (5%) ;
 - Le savoir-faire, la complémentarité – thématique mais aussi locale et internationale – et l'expérience du consultant dans un contexte d'évaluation financée par un bailleur public français ou international (40%).
- La proposition financière (30% de la note finale).

Une fois les offres reçues et analysées, l'IECD se réserve le droit de :

- Formuler des demandes de clarification aux candidats, le cas échéant, et de négocier les propositions avec les prestataires présélectionnés ;
- Sélectionner plusieurs candidats, dans le cas où les groupes d'évaluateurs présentés dans les offres seront jugés comme non-satisfaisants et ne couvrant pas l'ensemble du périmètre.

5.2. Envoi des offres

Les offres devront être envoyées par mail avec en objet la référence « Évaluation finale_projet BSF-IECD » au plus tard le 19 juin 2024 à 23h59 (heure de Paris) à :

- Bastien SIODLAK, Chargé de projet CERES, bastien.siodlak@iecd.org

5.3. Notifications des résultats

L'ensemble des candidats seront notifiés des résultats de l'appel d'offres par mail le 28 juin 2024 au plus tard, par l'IECD.